

**REUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

(Articles L.2121-7, L.2121-10 et R.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal de la commune de VAIRES-SUR-MARNE se réunira le :

***Mardi 19 mars 2024
Salle des Mariages – Hôtel de Ville
à 19 heures***

Je vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

Ordre du jour :

Installations de conseillers municipaux,
Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 12 décembre 2023,
Décisions de Madame le Maire en application de l'article L2122-22 du CGCT,

9. Élection d'un adjoint au Maire
10. Identification des zones d'accélération pour la production d'énergies renouvelables
11. Débat d'orientation budgétaire 2024 – Budget principal
12. Groupement de commande avec le Centre de Gestion de Seine-et-Marne pour une consultation relative à l'assurance des risques statutaires

Fait à Vaires-sur-Marne, le **13 mars 2024**

Le Maire,



EDMONDE JARDIN

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Edmonde Jardin", is written over a horizontal line.